

Monsieur Albert GOFFART  
Directeur A.A.T.L. – D.U.  
Région de Bruxelles-Capitale  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : 17/pfu/176574  
N/réf. : AVL/ah/WMB-2.19/s398  
Annexe : 1 dossier comprenant 4 plans

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Cité jardin Floréal. Avenue des Archiducs, rue des Scabieuses, des Silènes, des Ellebores, des Salvias. Demande de permis unique pour le remplacement de l'éclairage public : phase 6. Avis conforme.  
*Dossier traité par M. F. Guillan à la D.U. et par M. M. Bouvin à la D.M.S.*

En réponse à votre courrier du 14 septembre 2006 sous référence, réceptionné le 15 septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 20 septembre 2006 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

Les travaux qui font l'objet de la présente demande s'inscrivent dans le renouvellement global de l'éclairage public des cités-jardins *Le Logis* et *Floréal*. L'opération se déroule par phases portant chacune sur les 9 secteurs qui ont été délimités dans cet objectif. L'intervention de la phase 6 s'inscrit dans la continuité du renouvellement de l'éclairage qui avait été réalisé dans les phases 4 et 5 et qui avaient fait l'objet d'un avis favorable de la C.R.M.S. émis en ses séances du 1/12/1999 et du 12/06/2002. Il s'agit de l'installation de luminaires du modèle *Albany* de couleur noire sur poteaux, fixés à des à une hauteur de 5 à 7 m.

La Commission apprécie le projet de remplacer le mobilier en grande partie vieilli et disparate par un mobilier de qualité. De type sobre et d'inspiration anglaise, il convient bien aux caractéristiques du site et rappelle les poteaux en bois et "casserolles" d'origine; le niveau lumineux restera doux et un plan d'ensemble, simple et facile à poursuivre dans sa mise en œuvre, assure une cohérence finale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. STEGEN  
Vice-Président

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S.